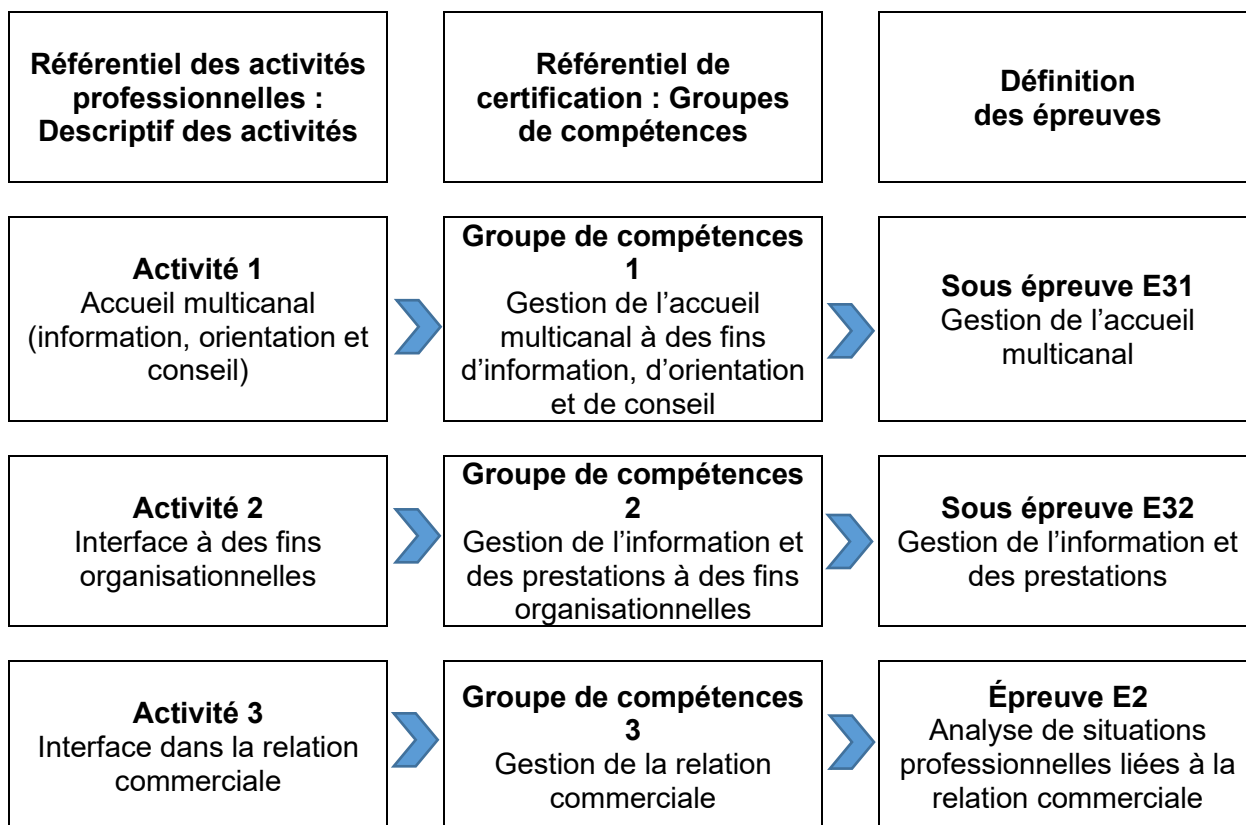


La structuration du référentiel du baccalauréat professionnel « Métiers de l'accueil »

Ces ancrages scientifiques ont nourri le travail d'écriture du référentiel, structuré autour de trois grands axes et offrant une correspondance entre les activités présentes au référentiel des activités professionnelles, les groupes de compétences inscrits au référentiel de certification et les épreuves certificatives.



Pour concevoir les situations d'apprentissage proposées aux apprenants, les professeurs / formateurs trouvent :

Au sein du référentiel des activités professionnelles :

- les conditions d'exercice de l'activité,
- les tâches,
- les ressources et relations liées à l'activité,
- les résultats attendus.

Au sein du référentiel de certification :

- les compétences visées,
- les savoirs associés,
- les limites de savoirs,
- les critères d'évaluation.